

Tremblay, Fabrice

De: Tremblay, Fabrice
Envoyé: 21 février 2020 17:13
À:
Objet: RE: Demande LAD - 200717512 - Courriel réponse
Pièces jointes: A- Art. 53 et 54_2020.pdf; Avis de recours_2020.pdf; A- Art. 23 et 24_2020.pdf

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 11 février dernier, concernant le lot 6 334 186, CF: Verchères;
Anciens lots: 4 554 173 du cadastre du Québec et 35,35-225, 36 et 36-1333 du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloil.

Vous trouverez en cliquant sur lien plus bas dans le texte, les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

- 1. Avis de non-conformité du 22022013 (2 pages);
- 2. Avis d'infraction du 13062005 (2 pages);
- 3. Rapport de l'inspection du 21092010 (14 pages);
- 4. Rapport de l'inspection du 07062005 (13 pages);
- 5. Rapport de l'inspection du 20052005 (7 pages);
- 6. Rapport de l'inspection du 21092005 (5 pages);
- 7. Rapport de l'inspection du 28112006 (4 pages);

<https://we.tl/t-WWU77GNQcd>

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me}/M. XX, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse xxxxx@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, analyste responsable du dossier, par courriel, à l'adresse fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original Signé

Fabrice Tremblay

Conseiller régional en accès à l'information

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Direction régionale de la Montérégie

201 place Charles-LeMoyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Tél. : (450) 928-7607 poste 274
Télécopieur : (450) 928-7755
Courriel : fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca
Site Web : <http://www.environnement.gouv.qc.ca>

Avis de confidentialité

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre. Il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit.

Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.

Longueuil, le 22 février 2013

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Le club de Golf Beloeil
425 rue des chênes, C.P. 29
Beloeil (Québec) J3G 4S8

N/Réf. : 7360-16-01-0401700
401007943

**Objet : Non-conformité au Règlement sur la déclaration des
prélèvements d'eau**

Mesdames,
Messieurs,

Lors de la vérification réalisée le 21 février 2013 par un inspecteur de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Ne pas avoir transmis au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs une déclaration faisant état du bilan des activités de prélèvements en détaillant les volumes d'eau prélevés sur une base mensuelle, et ce, au plus tard le 31 mars 2012.
Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau, article 9

Nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour respecter la loi.


Nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 5 avril 2013 un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Patrick Crête-Lapointe au numéro de téléphone 450 534-5424, poste 262 ou à l'adresse courriel suivante patrick.crete-lapointe@mddefp.gouv.qc.ca.

...2

Prenez note que, malgré le fait de vous conformer au présent avis, le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou tout recours civil ou pénal à sa disposition pour faire respecter la loi et sanctionner le ou les manquements constatés.

JD/PCL/lmcc


Jonathan Davies
Chef d'équipe, Secteur municipal

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de l'Estrie et de la Montérégie

CERTIFIÉ

Longueuil, le 13 juin 2005

AVIS D'INFRACTION

Le Club de Golf Beloeil
425 rue des Chênes
Beloeil (Québec) J3G 4S8

N/Réf. : 7430-16-01-0313900
400227823

Objet : Travaux de coupe d'arbre et d'arbuste dans la bande riveraine du ruisseau des Trente, lot 35 du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil à Beloeil

Mesdames,
Messieurs,

À la suite des inspections effectuées le 20 mai et le 7 juin 2005 par une fonctionnaire dûment autorisée de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la loi :

- 1 Travaux de coupe d'arbre et d'arbuste dans la bande riveraine du ruisseau des Trente sans détenir le certificat d'autorisation requis;
 - Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2);
 - articles 20 et 22

Nous vous demandons donc de cesser immédiatement tous travaux, incluant la coupe d'arbre et d'arbuste, dans la bande riveraine. Veuillez de plus nous présenter, d'ici le 30 juin 2005, un plan des correctifs visant la restauration des lieux. Cette restauration devra comporter la plantation d'arbustes et d'arbres en remplacement des végétaux détruits par vos travaux.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M^{me} Christine Rondeau au (450)928-7607, poste 377.

Direction régionale
770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : (819) 820-3882
Télécopieur : (819) 820-3958
Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Longueuil
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée (Québec) J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088



À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

JML/cr



Jean-Marc Levesque, T.P.
Chef d'équipe

1. Identification

| | | |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Date de l'inspection : 2010-09-21 <small>AAAA-MM-JJ</small> | Heure d'arrivée : 13 h 20 | Heure de départ : 14 h 20 |
| Inspecteur : Maxime Bisson | Accompagné de : ----- | |

| | |
|--|--|
| No intervention : 300615511 | No gestion documentaire : 7360-16-01-0401700 |
| Type d'intervention : Inspection | No document : 400769227 |
| Type de demande liée : Programme de contrôle | No demande : 200266247 |
| But de l'inspection : Inspection de contrôle en vertu du règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau. | |

Lieu inspecté

Nom du lieu : Le club de golf Beloeil

Nom usuel du lieu : -----

Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) :
425, rue des Chênes, Beloeil

No du lieu : x2072004

Type de lieu : golf

Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 45.5621 -73.2144

Responsable du lieu

| Nom | Adresse postale (si différente du lieu) | No intervenant SAGO |
|-------------------------|---|---------------------|
| Le Club de Golf Beloeil | case postale 29, Beloeil, J3G 4S8 | y2044785 |

Conditions météo

Personnes rencontrées

| Nom | Fonction | Téléphone (poste) |
|--------------------------|----------|-------------------|
| Articles 53-54 de L.A.D. | |) |
| | | () |
| | | () |
| | | () |
| | | () |

Mode d'identification

| | | | |
|-------------------------|---|---|-------------------------------|
| But expliqué : | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | <input type="checkbox"/> s.o. |
| Mode d'identification : | <input checked="" type="checkbox"/> verbale | <input type="checkbox"/> preuve de statut | |

Plainte

| | | | |
|-----------------------|------------------------------|------------------------------|--|
| Plaignant rencontré : | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | <input checked="" type="checkbox"/> s.o. |
|-----------------------|------------------------------|------------------------------|--|

Photos numériques

Nombre de photos prises : 5

Nombre de photos annexées : 2

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Canon Powershot A1000IS.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :
M:\Rég-16\bisma02\7360-16-01-0401700\2010-09-21

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception des photos -----.

Autres pièces annexées

| | No. | Titre |
|----------------------------------|-----|-------|
| <input type="checkbox"/> Croquis | | |
| <input type="checkbox"/> Plan | | |
| <input type="checkbox"/> Carte | | |
| <input type="checkbox"/> Autre | | |

Échantillons

| Type | Nature | Nombre de points de prélèvements | Quantité |
|---|--------|----------------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> eau | | | |
| <input type="checkbox"/> air | | | |
| <input type="checkbox"/> sol | | | |
| <input type="checkbox"/> matières résiduelles | | | |
| <input type="checkbox"/> matières dangereuses | | | |
| <input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles | | | |
| <input type="checkbox"/> flore | | | |
| <input type="checkbox"/> faune | | | |
| <input type="checkbox"/> autre, précisez | | | |

2. Mise en contexte (facultatif)

3. Description de l'inspection

Je me présente au bureau de l'administration où je fais la rencontre avec le directeur du Club de Golf Beloeil. Je l'informe du but de ma visite et lui demande si quelqu'un peut me montrer les prélèvements d'eau fait sur le terrain. Il m'informe que le surintendant du terrain est monsieur ^{Articles 53-54 de L.A.D.} et c'est avec lui que je dois parler. Je fais alors la rencontre de monsieur Després. J'informe monsieur ^{Articles 53-54 de L.A.D.} du but de ma visite et lui présente du même coup le règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau qui est rentré en vigueur en septembre 2009.

Informations reçues de ^{Articles 53-54 de L.A.D.}

- Le club de golf comporte 18 trous.
- Tout le terrain est arrosé soit les verts, les allées et les terres de départ.
- L'eau utilisée pour l'arrosage du terrain est principalement puisée à partir d'un des lacs artificiels. Lorsque que le lac ne fournis pas à la demande en eau, un prélèvement est fait dans la rivière Richelieu. Il y a donc deux points de prélèvements.
- La quantité d'eau puisée à partir du lac artificiel est quantifiée grâce au système informatique ^{Articles 23-24}. Le prélèvement fait à partir de la rivière Richelieu n'est pour le moment pas calculé.

Je constate juste à côté de la rivière Richelieu (N45° 33' 23.2" W073° 12' 23.0") un puisard qui emmagasine l'eau de la rivière (photo 1). Je ne peux voir la pompe car il s'agit d'une pompe submersible. ^{Articles 53-54 de L.A.D.} m'informe qu'il puise de l'eau dans la rivière afin d'alimenter le lac artificiel principal (lac où il prélève pour l'irrigation du terrain).

Je constate à proximité d'un lac artificiel (N45° 34' 01.0" W073° 13' 20.3") un regard dans lequel il y a la station de pompage qui prélève dans le lac artificiel (photo 2). ^{Articles 53-54 de L.A.D.} m'informe que son système ^{Articles 23-24} lui indique le prélèvement fait dans le lac artificiel. Je l'informe que ce système n'est qu'une estimation du prélèvement et il doit donc ce faire attester par un professionnel ce système. De plus, je l'informe qu'il doit ce faire poser un équipement de mesure ou bien évaluer par un professionnel le prélèvement fait à la rivière Richelieu.

Avant de quitter les lieux, j'informe monsieur Després qu'il doit nous déclarer avant le 31 mars suivant l'année visée, leur déclaration des prélèvements d'eau. Je l'informe que la méthode priorisée est de ce déclarer via notre site internet. Je l'informe aussi de l'importance de tenir un registre de leur prélèvement d'eau pour chacun des mois de l'année. Je lui remet ma carte et l'informe qu'il peut m'appeler pour toutes autres informations.

Date de l'inspection : 2010-09-21

No de gestion documentaire : 7360-16-01-0401700

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

- Le prélèvement fait au lac artificiel est estimé grâce au système ^{Articles 53-5} Cependant, aucun professionnel n'a attesté ce système.
- Aucun équipement de mesure n'est installé aux installations de pompage de la rivière Richelieu. De plus, aucune estimation par un professionnel n'a été réalisée.

6. Recommandations

- Faire une seconde inspection au printemps 2011 afin de vérifier si l'exploitant c'est conformer au règlement sur la déclaration des prélèvement d'eau.

Signature : *Maxime Bism*

Date de rédaction: *2010/12/08*
Année/mois/jour

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : *Jonathan Davies*

Fonction : *chef d'équipe*

Signature : *Jonathan Davies*

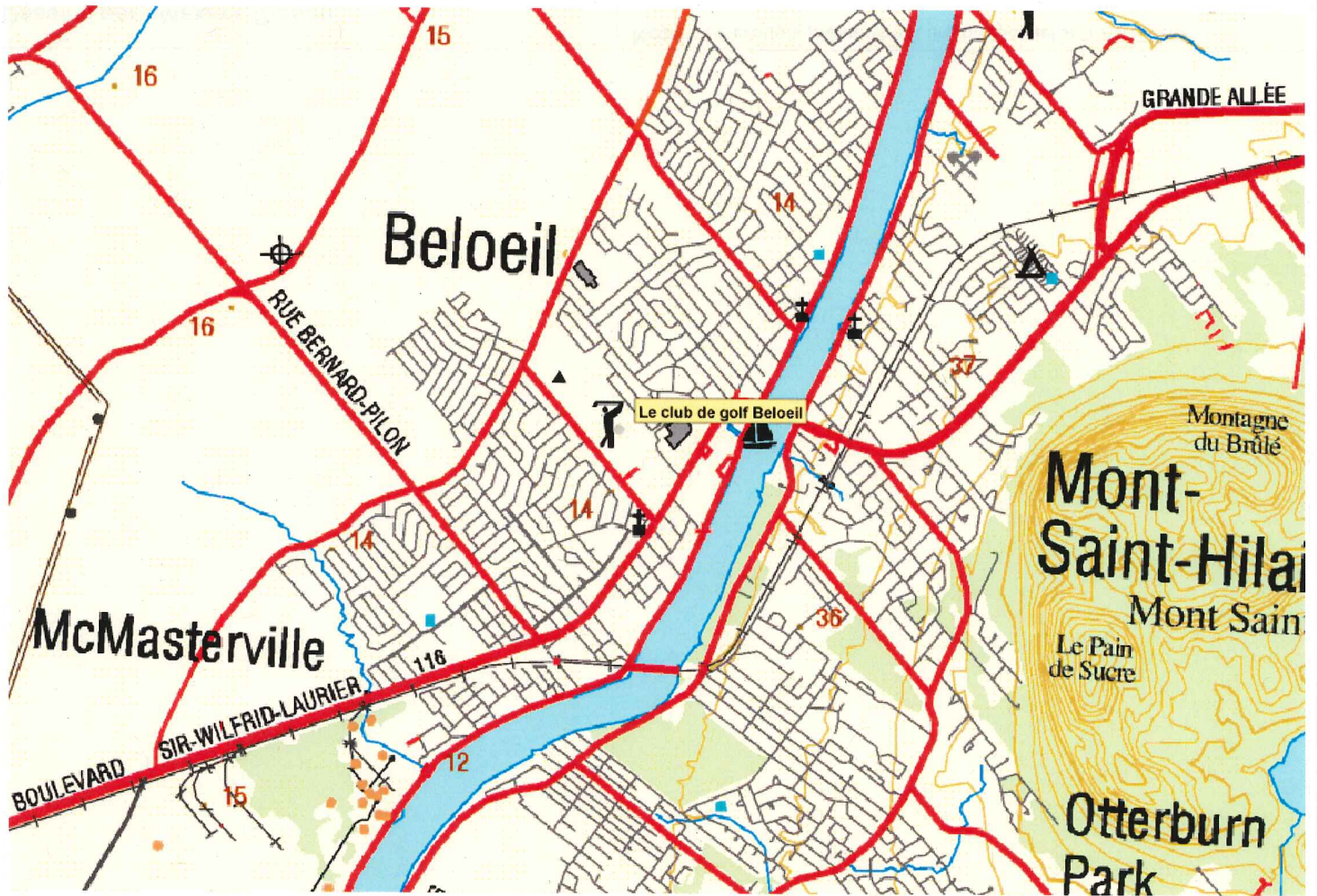
Date : *2011-01-06.*
Année/mois/jour

Commentaires :

Carte

No : 001

Titre : Carte de localisation du Club de Golf Beloeil



Dessiné par : Maxime Bisson

Lieu : Club de Golf Beloeil

Échelle : 1 : 40 001

Note : Le croquis présenté est tiré du logiciel ATLAS SAGO.

Croquis

No : 002

Titre : Localisation des sites de prélèvements d'eau




Dessiné par : Maxime Bisson

Lieu : Club de Golf Beloeil

Échelle : 1 : 12 686

Note : Le croquis présenté est tiré du logiciel *ATLAS SAGO*.

 Position et direction de la photo

Annexe - Photos

Photo no : 001

Fichier : IMG_1195.jpg

Description : Puisard situé à quelques mètres de la rivière Richelieu.



Photo no : 002

Fichier : IMG_1197.jpg

Description : Lac artificiel où est prélevé l'eau pour l'irrigation du terrain.



Photo no :

Fichier :

Description :

| | |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| Date de l'inspection : | No de gestion documentaire : |
|-------------------------------|-------------------------------------|

| | |
|----------------------|--|
| Photo no : | |
| Fichier : | |
| Description : | |

| | |
|----------------------|--|
| Photo no : | |
| Fichier : | |
| Description : | |

| | |
|----------------------|--|
| Photo no : | |
| Fichier : | |
| Description : | |

2010-11-29
H:22:06:32

LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES
SYSTÈME CIDREQ

R-PU-U03-1 ÉTAT DES INFORMATIONS SUR UNE PERSONNE MORALE
INFORMATIONS GÉNÉRALES
=====

MATRICULE: 1147967211

NOM: LE CLUB DE GOLF BELOEIL

IMMATRICULATION : 1998-09-03

FORMATION : 1968-06-18 CONSTITUTION

LOCALITÉ : QUÉBEC

DERN DÉCL ANNL : 2010-03-19 2009

MAJ ÉTAT INFO : 2010-06-25

TRANCHE EMPLOYÉS: ENTRE 50 ET 99

CESSATION PRÉVUE:

CONTINUAT:

TRANSFORM:

STATUT IMMATR : IM IMMATRICULÉ

1998-09-03

RÉSULTANTE :

FORME JURDQ : APE ASSOCIATION PERSONNIFIÉE

ADRESSE DOMICILE: 425, RUE DES CHÊNES
BELOEIL (QUÉBEC)

CODE POSTAL: J3G 4S8

RÉG. CONSTITUTIF: 052 LOI DU QUÉBEC À CARACTÈRE PRIVÉ

RÉG. COURANT : 052 LOI DU QUÉBEC À CARACTÈRE PRIVÉ

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
=====

9651 CLUB DE GOLF PRIVÉ

9211 RESTAURANT AVEC PERMIS D'ALCOOL

ADRESSE POSTALE
=====

DESTINATAIRE :

ADRESSE : CASE POSTALE 29
BELOEIL (QUÉBEC)

CODE POSTAL: J3G 4S8

PERSONNES LIÉES
=====

PERSONNES MANQUANTES: NON
NOM ET ADRESSE

CODE POSTAL

DÉTAIL PERSONNE
=====

ST-LAURENT, PIERRE

ADMINISTRATEUR
ADMINISTRATEUR

153, FRONTENAC EST
SAINT-BRUNO (QUÉBEC)

J3V 6J3

ROY, SYLVAIN

ADMINISTRATEUR

| | | | | | |
|-----|---|------------|------|----|-----|
| 706 | ÉTAT & DÉCLARATION DE RENSEIGNEMENTS 2006 | 2007-04-19 | 7239 | 15 | 014 |
| 19 | DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2007-04-13 | 7463 | 14 | 028 |
| 105 | DÉCLARATION ANNUELLE 2005 | 2006-03-03 | 6645 | 30 | 017 |
| 104 | DÉCLARATION ANNUELLE 2004 | 2005-02-18 | 6245 | 9 | 013 |
| 103 | DÉCLARATION ANNUELLE 2003 | 2004-02-14 | 5855 | 57 | 033 |
| 19 | DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2003-07-22 | 5592 | 43 | 047 |
| 19 | DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2003-03-12 | 5488 | 3 | 011 |
| 17 | DOCUMENTS ADMINISTRATIFS | 2003-03-12 | 5497 | 1 | 022 |
| 102 | DÉCLARATION ANNUELLE 2002 | 2003-02-17 | 5435 | 10 | 004 |
| 101 | DÉCLARATION ANNUELLE 2001 | 2002-01-30 | 5043 | 32 | 040 |
| 100 | DÉCLARATION ANNUELLE 2000 | 2001-06-28 | 4851 | 17 | 015 |
| 81 | AVIS DE DÉFAUT (art. 29) | 2001-05-23 | 4831 | 42 | 048 |
| 19 | DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2000-03-15 | 4418 | 38 | 019 |
| 199 | DÉCLARATION ANNUELLE 1999 | 2000-03-14 | 4400 | 2 | 039 |
| 198 | DÉCLARATION ANNUELLE 1998 | 1999-05-19 | 3909 | 19 | 009 |
| 94 | DÉCLARATION D'IMMATRICULATION | 1998-09-03 | 3614 | 11 | 034 |

2010-11-29
H:22:06:32

LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES
SYSTÈME CIDREQ

R-PU-U03-1

ÉTAT DES INFORMATIONS SUR UNE PERSONNE MORALE
INFORMATIONS GÉNÉRALES
=====

MATRICULE: 1147967211

NOM: LE CLUB DE GOLF BELOEIL

IMMATRICULATION : 1998-09-03

FORMATION : 1968-06-18 CONSTITUTION

LOCALITÉ : QUÉBEC

DERN DÉCL ANNL : 2010-03-19 2009

MAJ ÉTAT INFO : 2010-06-25

TRANCHE EMPLOYÉS: ENTRE 50 ET 99

CESSATION PRÉVUE: CONTINUAT: TRANSFORM:

STATUT IMMATR : IM IMMATRICULÉ 1998-09-03

RÉSULTANTE :

FORME JURDQ : APE ASSOCIATION PERSONNIFIÉE

ADRESSE DOMICILE: 425, RUE DES CHÊNES
BELOEIL (QUÉBEC)

CODE POSTAL: J3G 4S8

RÉG. CONSTITUTIF: 052 LOI DU QUÉBEC À CARACTÈRE PRIVÉ

RÉG. COURANT : 052 LOI DU QUÉBEC À CARACTÈRE PRIVÉ

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
=====

9651 CLUB DE GOLF PRIVÉ
9211 RESTAURANT AVEC PERMIS D'ALCOOL

ADRESSE POSTALE
=====

DESTINATAIRE :

ADRESSE : CASE POSTALE 29
BELOEIL (QUÉBEC)

CODE POSTAL: J3G 4S8

PERSONNES LIÉES
=====

PERSONNES MANQUANTES: NON
NOM ET ADRESSE

CODE POSTAL

DÉTAIL PERSONNE
=====

ST-LAURENT, PIERRE

ADMINISTRATEUR
ADMINISTRATEUR

153, FRONTENAC EST
SAINT-BRUNO (QUÉBEC)

J3V 6J3

ROY, SYLVAIN

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

5, ALEXIS-JETTÉ J3N 1K3
 SAINT-BASILE-LE-GRAND (QUÉBEC)

 MALO, ÉLAINE

ADMINISTRATEUR
 ADMINISTRATEUR

135, DES ÉRABLES J3H 3E2
 MONT-ST-HILAIRE (QUÉBEC)

 CHARRON, YVES

ADMINISTRATEUR
 ADMINISTRATEUR

6995, PLACE JOSEPH-MICHAUD, APP.101 H1E 6L1
 MONTRÉAL (QUÉBEC)

 LAMARRE, MICHEL

ADMINISTRATEUR
 ADMINISTRATEUR

249, DES MERLES J3G 5K9
 BELOEIL (QUÉBEC)

 CHAMPOUX, MARTIN

ADMINISTRATEUR
 ADMINISTRATEUR

9, DES HÊTRES J3E 3B8
 SAINTE-JULIE (QUÉBEC)

 FARRAH, MICHEL

ADMINISTRATEUR
 PRÉSIDENT

1080, LAJOIE, APPARTEMENT 5 H2V 1N6
 OUTREMONT (QUÉBEC)

 FORTIER, FRANÇOIS

ADMINISTRATEUR
 TRÉSORIER

4061, RUE DU TRILLE BLANC J3V 6L5
 SAINT-BRUNO (QUÉBEC)

 MAINGUY, FRANÇOIS

ADMINISTRATEUR
 VICE-PRÉSIDENT SECRÉ

7705, SHERBROOKE EST, APP. 506 H1L 6S7

MONTRÉAL (QUÉBEC)

DUMOUCHEL, JEAN-LUCNON MEMBRE DU C.A.
PRINCIPAL DIRIGEANT136, LAVOISIER
CHÂTEAUGUAY (QUÉBEC)J6K 3W6
-----NOMS DE L'ASSUJETTI
=====

DATE MAJ INDEX DES NOMS: 2003-03-12

| NOM DE L'ASSUJETTI ===== | DATE DÉBUT ===== | DATE FIN ===== | STATUT ===== |
|-----------------------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| LE CLUB DE GOLF BELOEIL | 2003-03-12 | | EN VIGUEUR |

----- VERSIONS ÉTRANGÈRES -----
BELOEIL GOLF CLUB

| | | | |
|-------------------------|------------|------------|-----------|
| CLUB DE GOLF DE BELOEIL | 1968-06-18 | 2003-03-12 | ANTÉRIEUR |
|-------------------------|------------|------------|-----------|

----- VERSIONS ÉTRANGÈRES -----
BELOEIL GOLF CLUBDOCUMENTS CONSERVÉS
=====

| TYPE DOCUMENTS ===== | DATE ===== | CAST ===== | IMAGE ===== |
|--|---------------|---------------|----------------|
| 19 DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2010-06-25 | 0 | 000 |
| 19 DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2010-05-11 | 0 | 000 |
| 108 DÉCLARATION ANNUELLE 2008 | 2010-03-19 | 0 | 000 |
| 709E ÉTAT & DÉCLARATION DE RENSEIGNEMENTS 2009 | 2010-03-10 | 0 | 000 |
| 81 AVIS DE DÉFAUT (art. 29) | 2010-01-15 | 0 | 000 |
| 19 DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2008-10-14 | 7775 | 6 020 |
| 19 DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2008-08-07 | 7690 | 5 045 |
| 707 ÉTAT & DÉCLARATION DE RENSEIGNEMENTS 2007 | 2008-06-02 | 7629 | 15 013 |

| | | | | | |
|-----|---|------------|------|----|-----|
| 706 | ÉTAT & DÉCLARATION DE RENSEIGNEMENTS 2006 | 2007-04-19 | 7239 | 15 | 014 |
| 19 | DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2007-04-13 | 7463 | 14 | 028 |
| 105 | DÉCLARATION ANNUELLE 2005 | 2006-03-03 | 6645 | 30 | 017 |
| 104 | DÉCLARATION ANNUELLE 2004 | 2005-02-18 | 6245 | 9 | 013 |
| 103 | DÉCLARATION ANNUELLE 2003 | 2004-02-14 | 5855 | 57 | 033 |
| 19 | DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2003-07-22 | 5592 | 43 | 047 |
| 19 | DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2003-03-12 | 5488 | 3 | 011 |
| 17 | DOCUMENTS ADMINISTRATIFS | 2003-03-12 | 5497 | 1 | 022 |
| 102 | DÉCLARATION ANNUELLE 2002 | 2003-02-17 | 5435 | 10 | 004 |
| 101 | DÉCLARATION ANNUELLE 2001 | 2002-01-30 | 5043 | 32 | 040 |
| 100 | DÉCLARATION ANNUELLE 2000 | 2001-06-28 | 4851 | 17 | 015 |
| 81 | AVIS DE DÉFAUT (art. 29) | 2001-05-23 | 4831 | 42 | 048 |
| 19 | DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2000-03-15 | 4418 | 38 | 019 |
| 199 | DÉCLARATION ANNUELLE 1999 | 2000-03-14 | 4400 | 2 | 039 |
| 198 | DÉCLARATION ANNUELLE 1998 | 1999-05-19 | 3909 | 19 | 009 |
| 94 | DÉCLARATION D'IMMATRICULATION | 1998-09-03 | 3614 | 11 | 034 |

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900

Date de rédaction : Le 8-juin 2005

Intervention SAGIR : 300226673

SAGIR complété (x)

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 20-mai-2005

7 juin 2005

HEURE : Arrivée : PM

Départ : PM

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Christine Rondeau

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :

Ruisseau des trente

GPS N 45°33'33.3'

WO 73°12'44.7'

Lot 35 paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Club de Golf de Beloeil

425 rue des Chênes

Beloeil Québec

J3G 4S8

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [] non []

Nom / Adresse

Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

Articles 53-54 de L.A.D.

PIÈCES ANNEXÉES :

| | Photos | Croquis | Plans | Cartes |
|----------|--------|---------|-------|--------|
| | (x) | () | () | (x) |
| Nombre : | | | | |

ÉCHANTILLONS :

| Eau | Air | Sol | Flore | Faune | Déchets |
|-----|-----|-----|-------|-------|---------|
| () | () | () | () | () | () |

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT :

Vérifier le bien fondé d'une plainte concernant des travaux de déboisement en bande riveraine du ruisseau des 30 au club de Golf de Beloeil.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900
300226673

Date de rédaction : Le 8 juin 2005

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Inspection :

Je rencontre sur les lieux **Articles 53-54 de L.A.D.** membre du club de Golf et souhaite me montrer l'ampleur des travaux et leurs versions des faits.

Nous commençons notre parcours près du stationnement, il m'indique qu'avant les travaux il ne pouvait voir de l'autre côté du ruisseau, présentement la rive est presque à nue.

Il m'informe que la rive était très fournie; de la quenouilles bordaient le ruisseau ainsi que différents arbres et arbustes : merisier (bouleau jaune), cerisiers, aubépines, framboisiers et d'autres dont il ne connaît le nom. Plusieurs avaient poussés au travers les gabions. Avant les travaux les gabions étaient complètement cachés par la végétation.

Je constate plusieurs troncs d'arbres coupés ici et là dans la rive du ruisseau. La plupart des travaux ont eu lieu à l'automne passé mais certains datent de plus longtemps selon ses informations.

Il me montre quelques arbustes encore en place et m'indique qu'on en retrouvait un peu partout sur la rive (photo 3).

On se rend plus loin sur le parcours du golf et me montre une section du cours d'eau qui n'a pas été touchée par les travaux.

La rive est très fournie, on y retrouve les trois strates arbustives en abondances (photos 8 à 10).

Je remercie mon guide et lui indique les recommandations que je vais faire soit l'avis d'infraction et la remise en état des lieux.

3. CONCLUSION

Il y a eu infraction en vertu des dispositions de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement pour de la coupe d'arbres et d'arbustes en bande riveraine sans CA.

4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui (x)

Non ()

Détails :

5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande l'envoi d'un avis d'infraction et de demander la restauration des lieux.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900
300226673

Date de rédaction : Le 8 juin 2005

6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Christine Rondeau

Date : 9 juin 2005

Vérifié par :

Date :

05-06-09

Commentaires du vérificateur :

7430-16-01-0313900 club Golf Beloeil
7-06-05



Photo 1 : lieu où il y a eu de la coupe
d'arbres et d'arbustes.



Photo 2 Tronc s d'arbres encore visibles

CR

7430-16 01-0313900 club golf Beloeil
7-06-2005



photo 3 : Arbustes qu'on retrouvait
partout au bord du cours d'eau avant les
Travaux.



photo 4 : Vu de la rive où il y a eu des
Travaux.

CR

7430-1601-0313900, club de Golf Belœil
7-06-2005



photo 5 : signes de coupe d'arbres.

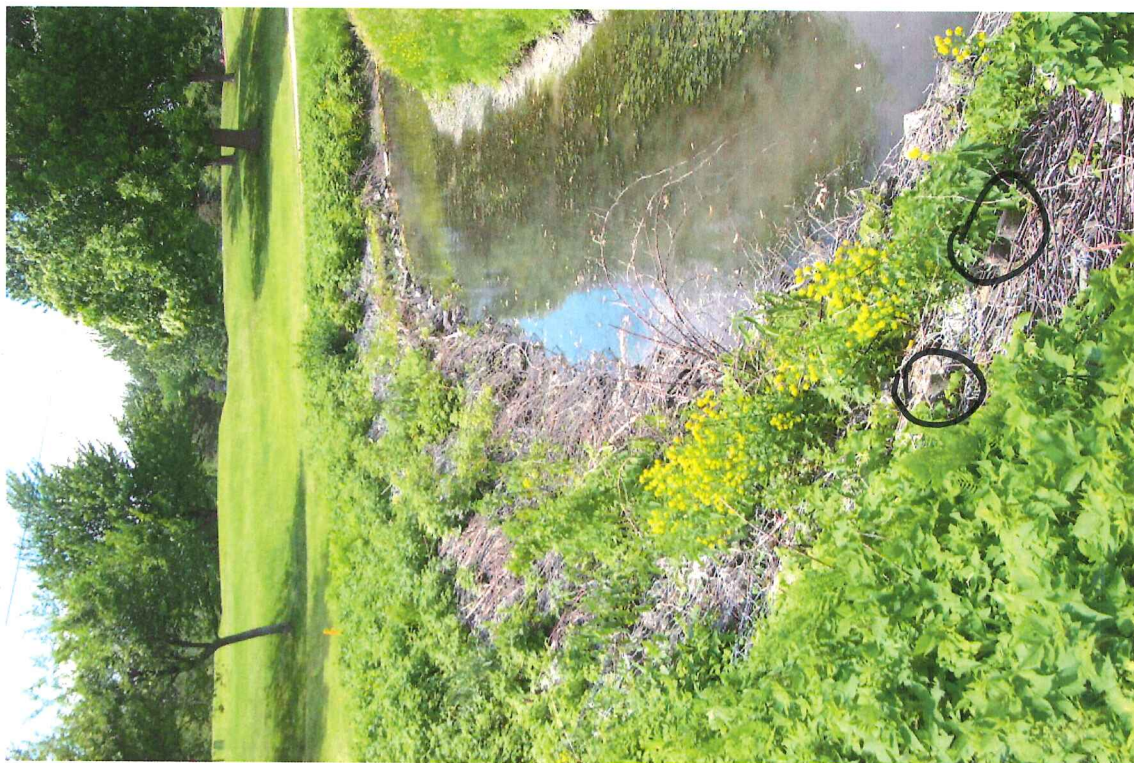


photo 6 : vu sur la rive et des troncs
d'arbres coupés

7436-16-01-0313900 club Golf Beloeil
7-06-2005



photo 7 : Troncs d'arbres visibles au
Travers les gabions



photo 8 : Vu sur la limite des Travaux

7430-16-01-0313900 club de Golf Beloeil
7-06-2005

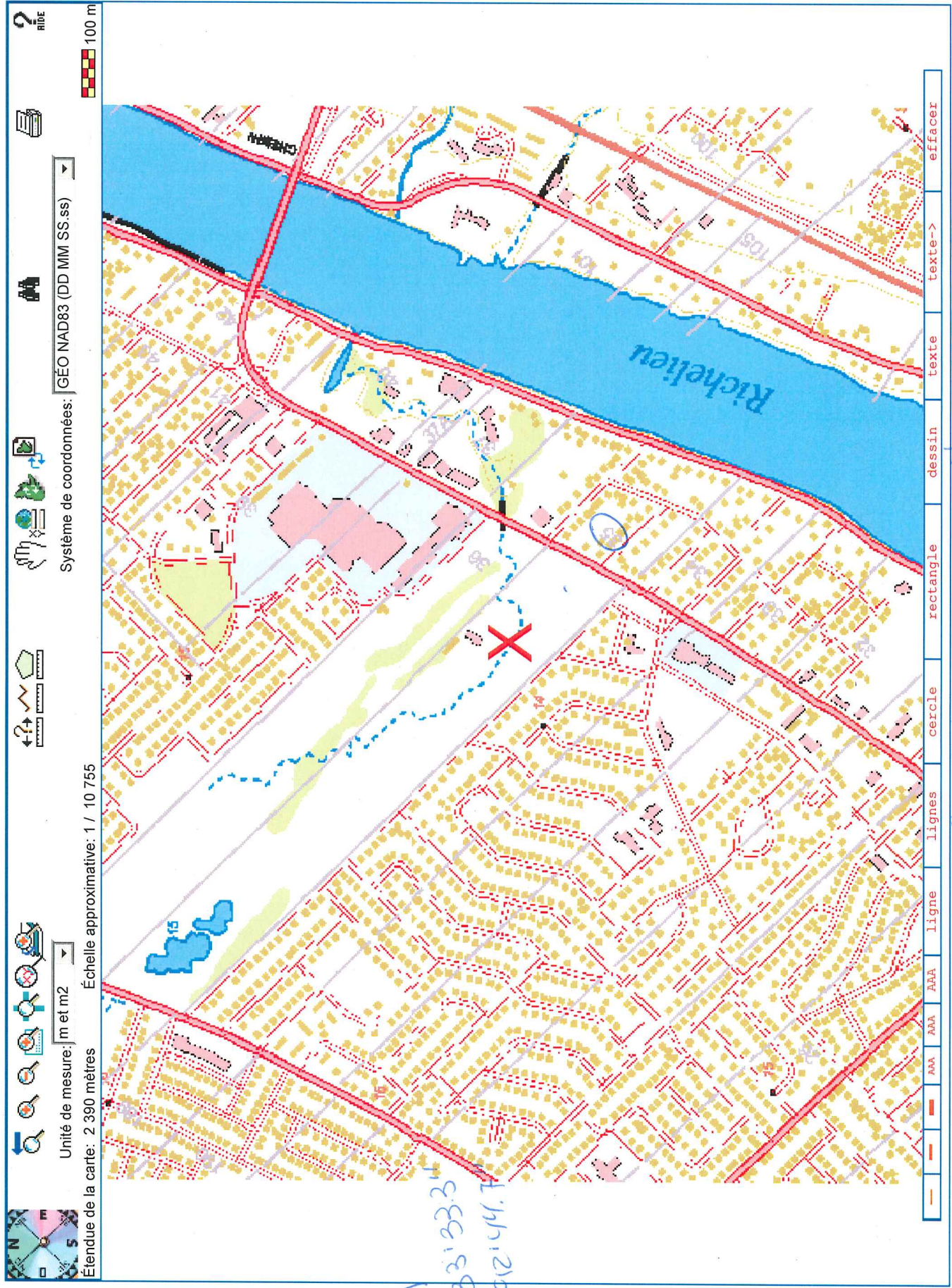


photo 9 : section du Ruisseau où il n'y a pas eu de travaux en rive,



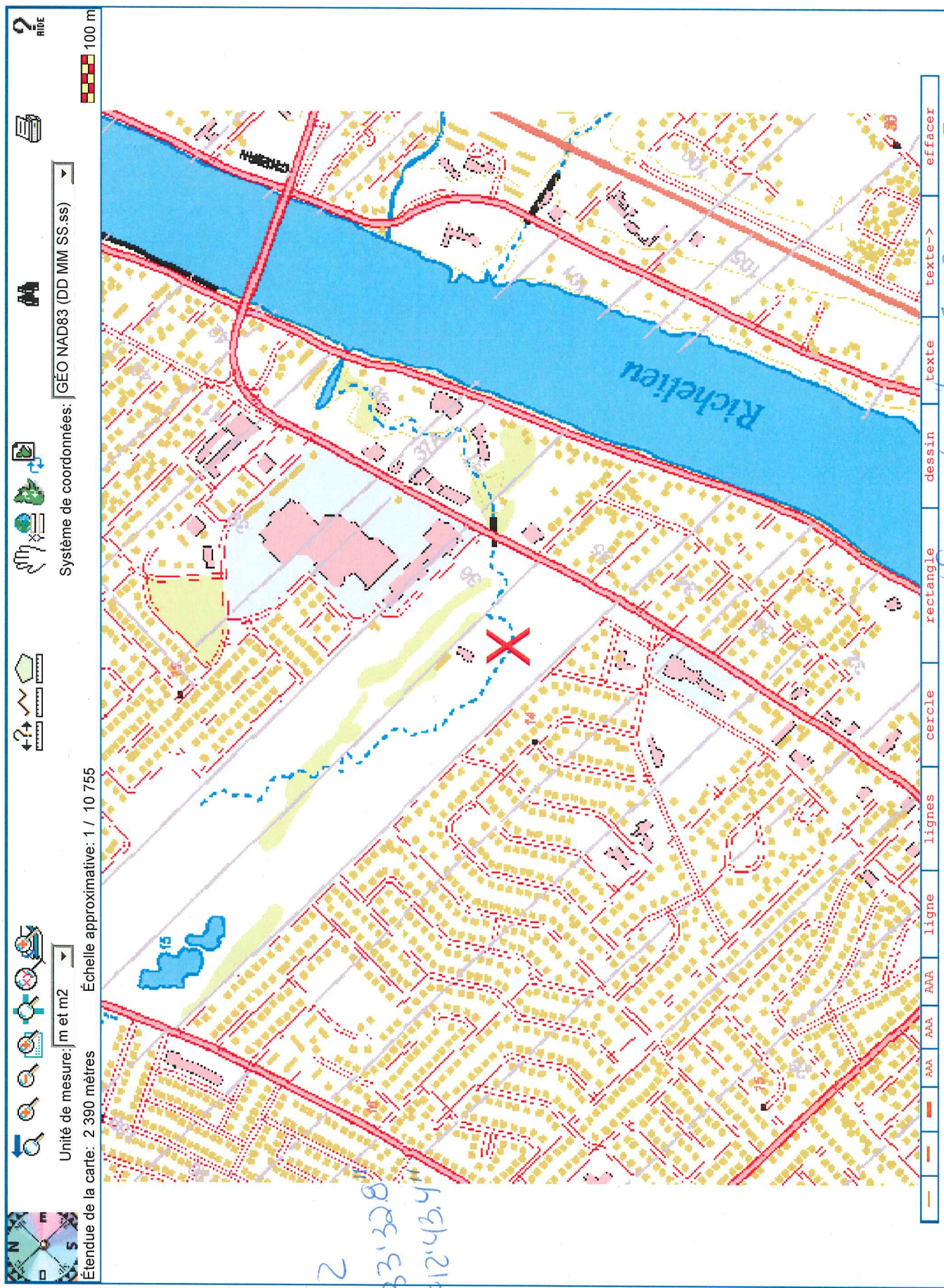
photo 10 IDem. Rive fermée

CR

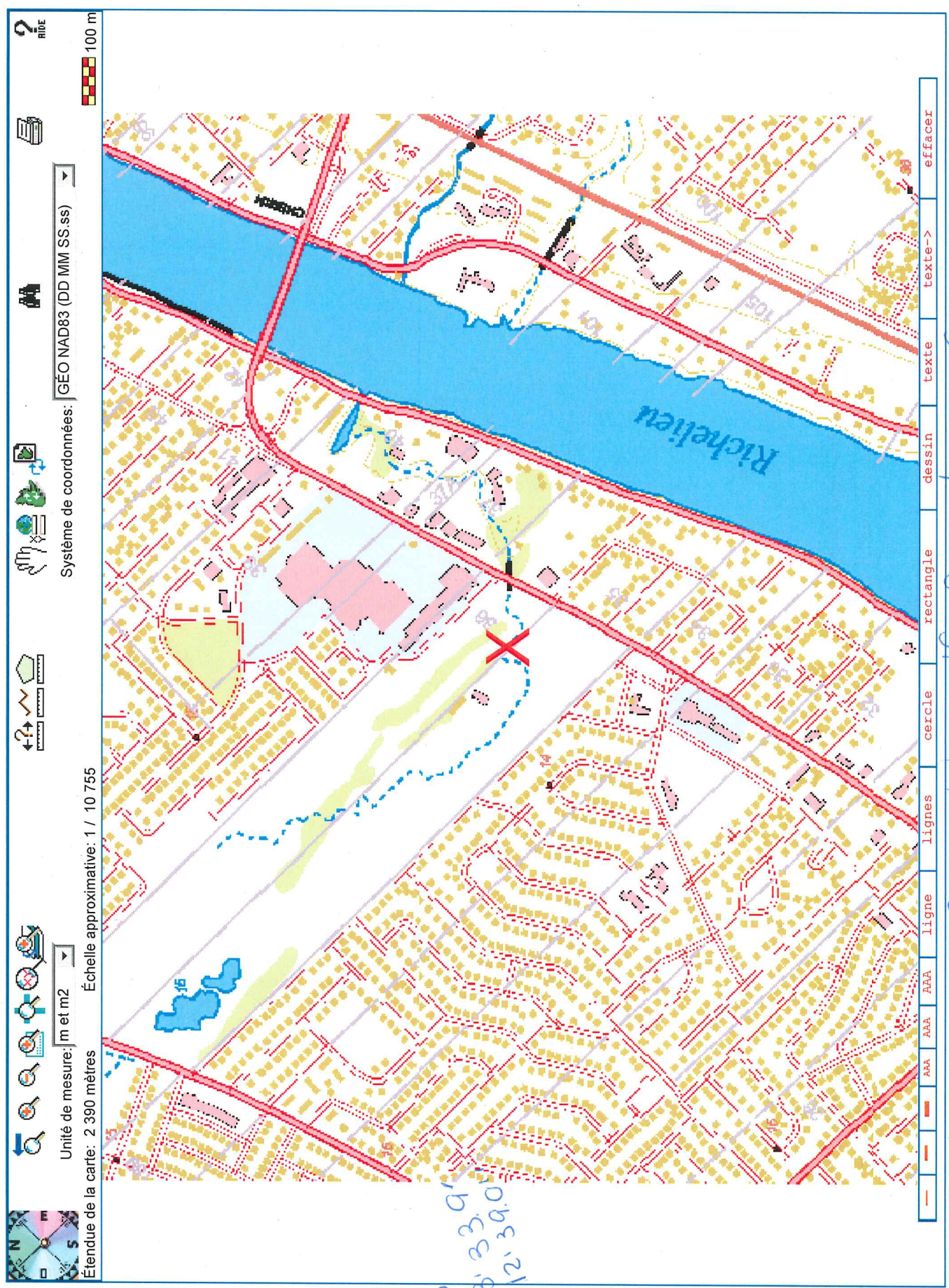


GPS
N45°33'33.3"
W072°12'44.7"

7420-16 01-0313900 club golf Belœil 7-08-2005



7430-16-01-0313900 club de Golf Bebeil F06-005



GPS
 N45°33'33.00"
 W073°12'30.00"

7420-16-01-0313900 club golf Beaulieu 7-06-2005

Unité de mesure: m et m2

Échelle approximative: 1 / 10 755

Système de coordonnées: GÉO NAD83 (DD MM SS.ss)

100 m

Richelieu

légende: ligne, lignes, cercle, rectangle, dessin, texte, texte->, effacer

CRS A
N 45° 33' 35" N
W 72° 12' 18" W

FBG-1001-0313900 club golf Belœil 7-00-2005

7430-16-01-0313900 club Golf
Belocil
Ruisseau des Trente



RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900

Date de rédaction : Le 8-juin 2005

Intervention SAGIR : 300220683

SAGIR complété ()

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 20 mai 2005

HEURE : Arrivée : PM

Départ : PM

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Christine Rondeau

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Club de Golf de Beloeil
425 rue des Chênes
Beloeil Québec
J3G 4S8

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [] non [x]

Nom / Adresse

Téléphone

Articles 53-54 de L.A.D.

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

Articles 53-54 de L.A.D.

PIÈCES ANNEXÉES :

| | Photos | Croquis | Plans | Cartes |
|----------|--------|---------|-------|--------|
| | (x) | () | () | () |
| Nombre : | | | | |

ÉCHANTILLONS :

| Eau | Air | Sol | Flore | Faune | Déchets |
|-----|-----|-----|-------|-------|---------|
| () | () | () | () | () | () |

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT :

Vérifier le bien fondé d'une plainte concernant des travaux de déboisement en bande riveraine du ruisseau des 30 au club de Golf de Beloeil.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900
300220683

Date de rédaction : Le 8 juin 2005

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Inspection :

Je rencontre sur les lieux le responsable des travaux Articles 53-54 de L.A.D.

Il me montre les deux endroits où quelques petits arbres (une dizaine d'aubépines) ont été coupés.

La plupart nuisait à la vision des trous de golf d'autres était dangereuses pour les joueurs du à leurs épines.

Je remarque qu'il n'y a pas beaucoup de végétation au niveau des rives et qu'il manque de stabilisation. Je lui pose des questions à savoir s'il y avait d'autres choses que des arbres soit arbrisseaux, herbacés etc.

Il me répond que non.

Il est difficile de voir les travaux qui ont été effectués puisqu'ils ont eu lieu à l'automne dernier. Il y a maintenant des repousses de végétation et des gabions sont présents sur une grande partie du cours d'eau, ce qui camouflent les signes de perturbations.

Je l'informe que pour une meilleure stabilisation de leur rive il serait favorable de la revégétaliser. Le cours d'eau ainsi que la rive serait propriété de la municipalité donc sous sa responsabilité.

Il a probablement l'intention d'ensemencer avec des graminées et des framboisiers.

Le golf n'a pas de photos de leur circuit où je pourrais voir le terrain avant les travaux.

Je lui mentionne les exigences réglementaires en ce qui concerne les rives, littoral et plaines inondables.

Je lui remets des pamphlets à ce sujet ainsi qu'une liste d'herbacés et d'arbustes typiques pour la stabilisation des rives.

3. CONCLUSION

Il y a eu infraction en vertu des dispositions de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement.

4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui (x)

Non ()

Détails : 24 mai 2005

Le plaignant me mentionne qu'il y avait beaucoup plus de végétation que quelques petits arbres soient des quenouilles, d'autres herbacés, arbustes et des gros arbres. Elle m'informe qu'il y a une partie du cours d'eau qui n'a pas été affectée par les travaux et que c'est semblable avec ce que l'on pouvait retrouver dans la partie travaillée.

5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande de contacter la personne membre du club qui est disponible pour m'accompagner sur le terrain afin d'avoir une autre version des faits (action que je n'ai pu faire à cette inspection car j'ai dû me rendre d'urgence sur un autre cas)

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900
300220683

Date de rédaction : Le 8 juin 2005

6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Christine Rondeau

Date : 8 juin 2005

Vérifié par :

Date :

05-06-09

Commentaires du vérificateur :

7430 -16-01-0313900 club Golf Belœil
20-05-2005



photo 1 : secteur où il y a eu des travaux
enlèvement de quelques Aubeipines.



photo 2 : I Dem un autre secteur.

CR

2005-06-08
H:3:15:15

LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES
SYSTÈME CIDREQ

R-PU-U03-1

ÉTAT DES INFORMATIONS SUR UNE PERSONNE MORALE
INFORMATIONS GÉNÉRALES
=====

MATRICULE: 1147967211

NOM: LE CLUB DE GOLF BELOEIL

IMMATRICULATION : 1998-09-03

FORMATION : 1968-06-18 CONSTITUTION

LOCALITÉ : QUÉBEC

DERN DÉCL ANNL : 2005-02-18 2004

DEMANDE DISS/LIQ EN COURS: NON

MAJ ÉTAT INFO : 2005-02-18

TRANCHE EMPLOYÉS: ENTRE 50 ET 99

CESSATION PRÉVUE: CONTINUAT:

TRANSFORM:

STATUT IMMATR : IM IMMATRICULÉ

1998-09-03

RÉSULTANTE :

FORME JURDQ : APE ASSOCIATION PERSONNIFIÉE

ADRESSE DOMICILE: 425, RUE DES CHÊNES
BELOEIL (QUÉBEC)

CODE POSTAL: J3G 4S8

RÉG. CONSTITUTIF: 052 LOI DU QUÉBEC À CARACTÈRE PRIVÉ

RÉG. COURANT : 052 LOI DU QUÉBEC À CARACTÈRE PRIVÉ

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
=====

9651 CLUB DE GOLF PRIVÉ

9211 RESTAURANT AVEC PERMIS D'ALCOOL

ADRESSE POSTALE
=====

DESTINATAIRE :

ADRESSE : CASE POSTALE 29
BELOEIL (QUÉBEC)

CODE POSTAL: J3G 4S8

PERSONNES LIÉES
=====

PERSONNES MANQUANTES: NON

NOM ET ADRESSE

CODE POSTAL

DÉTAIL PERSONNE
=====

GAGNON, LAURENT

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

400, RUE DES CHÊNES
BELOEIL (QUÉBEC)

J3G 2H7

ST-LAURENT, MICHEL

ADMINISTRATEUR

PRÉSIDENT

6662, ST-DENIS
MONTRÉAL (QUÉBEC)

H2S 2R9

CANTIN, MICHELADMINISTRATEUR
SECRÉTAIRE4106, MELROSE
MONTRÉAL (QUÉBEC)

H4A 2S4

GARIEPY, RENÉADMINISTRATEUR
TRÉSORIER485, DU HAVRE
MONT-SAINT-HILAIRE (QUÉBEC)

J3H 5E7

ALLARD, FRANCEADMINISTRATEUR
TRÉSORIER1657, RUE DABLON
SAINT-BRUNO (QUÉBEC)

J3V 4S7

GAGNON, LAURENTADMINISTRATEUR
VICE-PRÉSIDENT400, DES CHÊNES
BELOEIL (QUÉBEC)

J3G 2H7

OUELLET, GILLESADMINISTRATEUR
VICE-PRÉSIDENT1007, DES ORIOLES
BELOEIL (QUÉBEC)

J3G 6L5

ABEL, SUZANNENON MEMBRE DU C.A.
PRINCIPAL DIRIGEANT8554, BOULEVARD RIVARD
BROSSARD (QUÉBEC)

J4X 2C4

NOMS DE L'ASSUJETTI
=====

DATE MAJ INDEX DES NOMS: 2003-03-12

| NOM DE L'ASSUJETTI ===== | DATE DÉBUT ===== | DATE FIN ===== | STATUT ===== |
|-----------------------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| LE CLUB DE GOLF BELOEIL | 2003-03-12 | | EN VIGUEUR |

----- VERSIONS ÉTRANGÈRES -----
BELOEIL GOLF CLUB

| | | | |
|-------------------------|------------|------------|-----------|
| CLUB DE GOLF DE BELOEIL | 1968-06-18 | 2003-03-12 | ANTÉRIEUR |
|-------------------------|------------|------------|-----------|

----- VERSIONS ÉTRANGÈRES -----
BELOEIL GOLF CLUB

DOCUMENTS MICROFILMÉS

| TYPE DOCUMENTS ===== | DATE ===== | CAST ===== | IMAGE ===== |
|----------------------------------|---------------|---------------|----------------|
| 104 DÉCLARATION ANNUELLE 2004 | 2005-02-18 | 6245 | 9 013 |
| 103 DÉCLARATION ANNUELLE 2003 | 2004-02-14 | 5855 | 57 033 |
| 19 DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2003-07-22 | 5592 | 43 047 |
| 19 DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2003-03-12 | 5488 | 3 011 |
| 17 DOCUMENTS ADMINISTRATIFS | 2003-03-12 | 5497 | 1 022 |
| 102 DÉCLARATION ANNUELLE 2002 | 2003-02-17 | 5435 | 10 004 |
| 101 DÉCLARATION ANNUELLE 2001 | 2002-01-30 | 5043 | 32 040 |
| 100 DÉCLARATION ANNUELLE 2000 | 2001-06-28 | 4851 | 17 015 |
| 81 AVIS DE DÉFAUT (art. 29) | 2001-05-23 | 4831 | 42 048 |
| 19 DÉCLARATION MODIFICATIVE | 2000-03-15 | 4418 | 38 019 |
| 199 DÉCLARATION ANNUELLE 1999 | 2000-03-14 | 4400 | 2 039 |
| 198 DÉCLARATION ANNUELLE 1998 | 1999-05-19 | 3909 | 19 009 |
| 94 DÉCLARATION D'IMMATRICULATION | 1998-09-03 | 3614 | 11 034 |

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900

Date de rédaction : Le 22 septembre 2005

Intervention SAGIR : 300226700

SAGIR complété (x)

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 21 septembre 2005

HEURE : Arrivée : AM

Départ : AM

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Christine Rondeau

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :

Ruisseau des trente

GPS N 45°33'33.3'

WO 73°12'44.7'

Lot 35 paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Club de Golf de Beloeil

425 rue des Chênes

Beloeil Québec

J3G 4S8

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [] non []

Nom / Adresse

Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

Articles 53-54 de L.A.D.

PIÈCES ANNEXÉES :

| | Photos | Croquis | Plans | Cartes |
|----------|--------|---------|-------|--------|
| | (x) | () | () | () |
| Nombre : | | | | |

ÉCHANTILLONS :

| Eau | Air | Sol | Flore | Faune | Déchets |
|-----|-----|-----|-------|-------|---------|
| () | () | () | () | () | () |

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT :

Rencontre avec la directrice générale du Golf ainsi qu'avec le responsable de l'entretien du terrain afin de voir les travaux correctifs à effectuer.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900
300226700

Date de rédaction : Le 22 septembre 2005

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors des dernières inspections des travaux de déboisement dans la rive du ruisseau des Trente ont été observés.

Un avis d'infraction a été signifié le 13 juin 2005 demandant de cesser les travaux dans la bande riveraine et de nous présenter un plan des correctifs (ce que nous n'avons pas reçu)

Inspection :

Je rencontre sur place madame ^{Articles 53-54 de L.A.D.} (directrice) et **Articles 53-54 de L.A.D.**
^{Articles 53-54 de L.A.D.} je leur montre la section de rive qui est abondante en terme de végétation comparativement aux zones où les travaux ont eu lieu.

^{Articles 53-54 de L.A.D.} soutient toujours que seulement quelques aubépines ont été coupées. Il m'explique que dans la partie où il y a beaucoup de végétation les greens sont parallèles au ruisseau tandis que de l'autre côté ils traversent le cours d'eau donc il n'y a jamais eu beaucoup de végétation dans ce secteur.

Je constate qu'il y a une bonne repousse végétale dans le secteur où ont eu lieu les travaux.

Je leur explique clairement les exigences de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement et ce qu'ils peuvent effectuer comme travaux dans la bande riveraine sans CA.

^{Articles 53-54 de L.A.D.} me parle des travaux de ^{Articles 23-24 de L.A.D.} Plusieurs relevés, études et échantillonnages ont été faits cet été par eux. Il est prévu qu'au printemps prochain le nettoyage du ruisseau sur toute sa longueur débute.

J'explique à ^{Articles 53-54 de L.A.D.} que dès le départ elle aurait du nous fournir des preuves des travaux qui se mijoie par ^{Articles 23-24 de L.A.D.} la ville et la MRC (plan, devis, rapport citant le but et méthodes des travaux etc.).

Elle me dit qu'elle a été trop occupée cet été, plusieurs tournois mais c'est maintenant terminé.

On s'entend clairement que d'ici la fin de la semaine prochaine (30 septembre) elle m'envoie soit des documents de covabar soit un plan des correctifs comprenant la plantation d'arbuste.

3. CONCLUSION

Il y a toujours infraction en vertu des dispositions de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement pour de la coupe d'arbres et d'arbustes en bande riveraine sans CA.

4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui ()

Non ()

Détails :

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900
300226700

Date de rédaction : Le 22 septembre 2005

5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande d'attendre les documents et si rien n'est reçu réfléchir si cela est propice et avantageux de transférer le dossier aux services des enquêtes.

6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Christine Rondeau

Date : 22 septembre 2005

Vérifié par :

Date :

05-10-05

Commentaires du vérificateur :

7430-16-01-0313900, Golf Belœil 21-09-2005

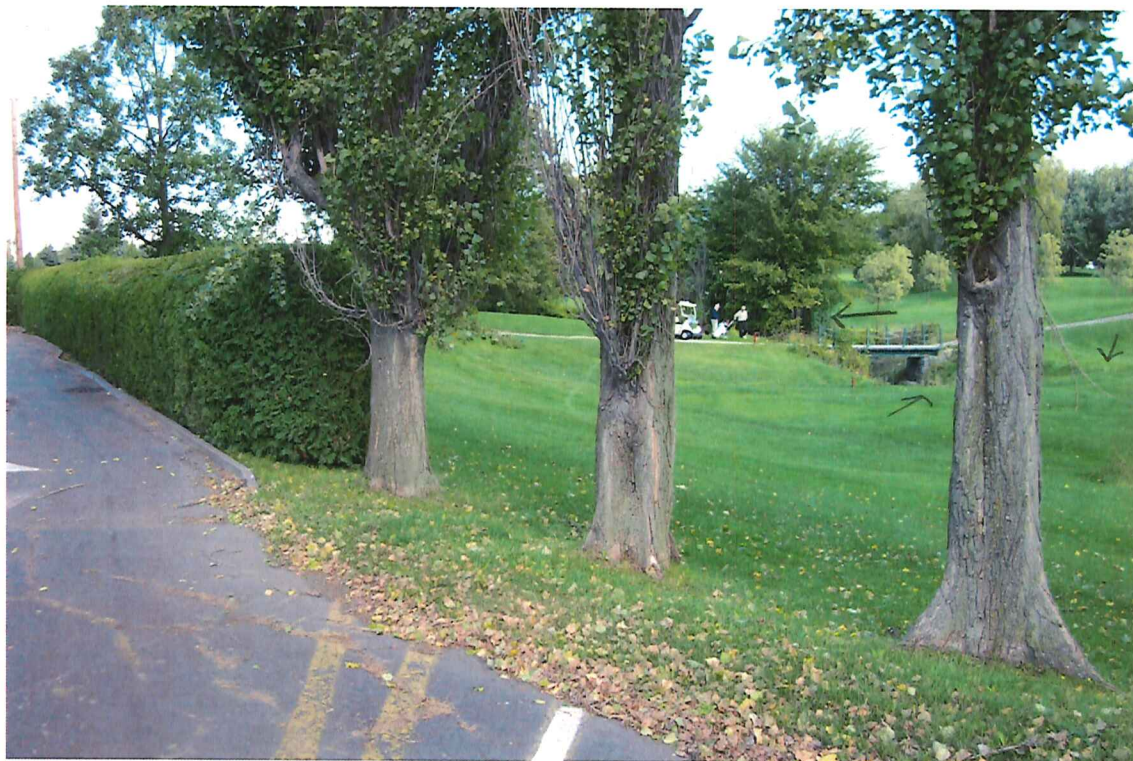


photo 1 : Partie boisée versus la rive
à nu



photo 2 Bonne repousse végétale
suite aux travaux de déboisement
C/R

7430-16-01-0313900 corp Beloeil 21-09-2005



photo 3 vu sur la repousse végétale

CR

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900

Date de rédaction : Le 8 décembre 2006

Intervention SAGIR : 300247388

SAGIR complété (x)

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 28-11-2006

HEURE : Arrivée : PM

Départ : PM

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Christine Rondeau

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :

Ruisseau des trente

GPS N 45°33'33.3'

WO 73°12'44.7'

Lot 35 paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Club de Golf de Beloeil

425 rue des Chênes

Beloeil Québec

J3G 4S8

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [] non []

Nom / Adresse

Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

PIÈCES ANNEXÉES :

| | Photos | Croquis | Plans | Cartes |
|----------|--------|---------|-------|--------|
| | (x) | () | () | () |
| Nombre : | | | | |

ÉCHANTILLONS :

| Eau | Air | Sol | Flore | Faune | Déchets |
|-----|-----|-----|-------|-------|---------|
| () | () | () | () | () | () |

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT :

Vérifier si les travaux correctifs effectués sont conformes au plan de restauration accepté par le MDDEP.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900
300247388

Date de rédaction : Le 8 décembre 2006

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors des dernières inspections des travaux de déboisement dans la rive du ruisseau des Trente ont été observés.

Un avis d'infraction a été signifié le 13 juin 2005 demandant de cesser les travaux dans la bande riveraine et de nous présenter un plan des correctifs.

Le plan a été reçu le 21 juillet 2006 et les travaux correctifs ont été effectués à la fin octobre 2006.

Inspection :

Je me présente au club de golf et me rends au site no 2 et par la suite au site numéro 1 (voir plan présenté par Articles 23-24 de L.A.D.)

Je constate qu'il y a eu plantation d'arbustes dans la rive du ruisseau des Trente au deux endroits.

Avec les repousses naturelles présentes et l'accumulation de feuilles il est plutôt difficile de procéder au comptage des plans (prévu : 200 plans).



Photo 1 : Vu sur la plantation au site numéro 2.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900
300247388

Date de rédaction : Le 8 décembre 2006



Photo 2 : Vu sur la plantation au site numéro 2.



Photo 3 : Plantation au site numéro 1.

Les photographies de ce rapport ont toutes été prises par la soussignée avec un appareil photographique numérique Nikon Coolpix L1 et sont restées en ma possession jusqu'à mon retour au bureau où je les ai transférées de l'appareil à mon ordinateur dans lequel, je les ai protégées par un mot de passe distinctif. Toutes ces photographies sont la représentation fidèle de ce que j'ai vu sur le site et aucune n'a été altérée ou modifiée de quelque manière que ce soit à l'exception de la taille des photographies qui a été réduite.

Madame Articles 53-54 de L.A.D. de Articles 23-24 de L.A.D. me confirme que les travaux ont été faits conformément au plan. Par contre, les trois arbres prévus seront plantés au printemps prochain.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0313900
300247388

Date de rédaction : Le 8 décembre 2006

3. CONCLUSION

Les travaux correctifs suite à l'infraction en vertu des dispositions de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement pour de la coupe d'arbres et d'arbustes en bande riveraine sans CA ont été effectués.

4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui ()

Non ()

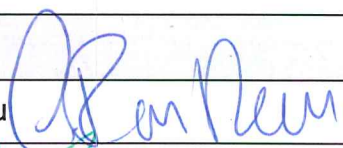
Détails :

5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande la fermeture du dossier.

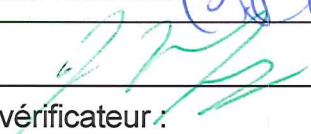
6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Christine Rondeau



Date : 8 décembre 2006

Vérifié par :



Date :

06-12-19

Commentaires du vérificateur :